

Compte rendu du CE Région Paris-Ouest 28 mars 2014

Sont présents pour la direction Mr DEBART Arnaud ; Mme VILLEROY Patricia ; Mme MINJARD Aurore

- 1) Approbation du PV du 30 octobre 2013 14 votants
→ PV Approuvé
- 2) CA de Février 2014.
- 1,9 % sur prévision..
- 3) Communication de la masse salariale de février
4 % d'augmentation de la masse salariale. Cependant 12 magasins sont en négatif. Les membres de mandent à MR DEBART s'il peut nous donner les budgets de chaque magasin en fonction de leur configuration. MR DEBART répond que ce n'est pas possible.
- 4) Consultation des membres sur le projet de modification du système de vidéo surveillance sur le magasin de Suresnes Ferry.
9 Voix contre et 5 voix pour .Avis Défavorable
- 5) Information des membres sur le projet de modification du système de vidéo surveillance sur le magasin du pré st Gervais
Consultation au mois prochain
- 6) Point sur le principe de déroulement de l'inventaire général du 1^{er} semestre 2014
Rappel du principe par Aurore MINJARD
2 Sociétés sont référencées pour ces inventaires externalisées .Seules certaines structures dont les plus grandes bénéficieront de ce principe.
- 7) Information des membres du CE sur le projet de modifications des horaires du magasin de ST Rémy les Chevreuses.
Le magasin projette de passer l'ouverture à la clientèle à 9 h au lieu de 8h30. Cela afin entre autre de faire face à un concurrent et également d'après les informations données par la direction à la demande des clients qui se lèvent tôt. Des étudiants seront embauchés l'après-midi les jours de livraisons pour palier aux charges de travail supplémentaire.
- 8) Dans quelles mesures les arrêts de maladie impactent les congés payés .Rappel des règles appliquées par le service paie et exemples.
Les membres demandent la présence d'une personne du service paie pour obtenir des explications..
Mme MINJARD rappelle les règles qui figurent dans le statut collectif, que tous les salariés peuvent consulter auprès des IRP et de la direction
- 9) Pourquoi une salariée à qui la direction a versé un 13^{eme} mois auquel elle n'avait pas droit s'est vu retirer cette somme sur la paie du mois prochain sans avoir été prévenue.
Le service paie a été contacté et précise qu'il a demandé aux directeurs de magasins dans ce cas de mettre en place un échéancier pour permettre le remboursement..

10) Point sur la question des élus CGT concernant le paiement des dimanches Travaillés sur décembre pour les agents de maîtrise. .Qu'en est t'il?

Les réguls ont été faites sur les bulletins de salaire ou le code T2 n'apparais pas . Mr GERARD demande si les AM peuvent refuser de travailler le dimanche .MR DEBART répond que dans les accords il n'y a que les employés qui peuvent le faire.

11) Qui devait se renseigner à propos de de la question N° 12 de la réunion de CE de février concernant le calcul pour définir si oui ou non un salarié est considéré comme travailleur de nuit ?

Le compteur de CP ne tourne pas en heure de nuit .La question a été posée au national. On attend une réponse.

12) Information des membres du CE sur le projet d'agrandissement du magasin d'Epinay

Il sera agrandi de 800 M2 .Déplacement temporaire sur la réserve des labos dont celui de la boucherie. .Les travaux se dérouleront de mars à courant septembre . IL passera de 3990 M2 à 4885 M2 .et passera nouveau market .

13) Information sur la situation de l'emploi des travailleurs handicapés

Information par Mme MINJARD : Taux d'embauche cette année est de 3,5 % au lieu de 6 % de préconisation. Ce qui nous amène à verser une pénalité de 213289Euros. A ce jour sur la DO c'est Mme KUBIAZIK Virginie qui est en charge du suivi des dossiers pour la reconnaissance du travailleur handicapé.

14) Information sur la participation versée au titre de l'année 2013.

Rappel par Mme VILLROY des principes de la participation groupe .Les résultats sont pour 2013 de 73,7 ME , soit une progression de 38 % .120700 salariés seront bénéficiaires cette année

15) Point sur le programme Women Leader..

Il s'agit d'un questionnaire sur l'égalité hommes femmes afin de percevoir comment vivait cette égalité dans l'entreprise.

2 idées ont été retenues.

1°) Un tableau sera mis en place afin de permettre des échanges entre salariés, tels que le Baby setting/ Travaux domestique/Bricolage/Loisirs associatifs et culturels

2°) Mettre en place un système de table ronde

16) Point sur les remplacements de vacances d'été.

Mr DEBART répond que chaque magasin doit gérer en fonction des besoins et en bon intelligence.

17) Point sur le remplacement des élus dans les magasins .Point sur chaque magasins

Le contrôle de gestion envoi un nombre d'heures en fonction des élus .Sont concerné les DS /RS CE / Membres du CE titulaire/conseillers prudhommaux.

18) Point sur les salariés détachés du magasin de Villeneuve la garenne . Il parait qu'ils subiraient une baisse de leurs niveaux ?

Ils garderont leurs niveaux.

19) Point sur la note d'information faite par la direction concernant les faux billets. Pourquoi cette note n'a pas été présentée au CHSCT? Point sur les mesures prises par la direction pour palier a ce problème.

Cette note concerne les faux billets en circulation de 50 E qui ne nécessite pas une consultation car ça fait partie de la procédure caisse..L'achat de stylo détecteur de faux billets vont être fait.. MME MINJART dit que cependant il n'était pas nécessaire de faire signer ce document. La responsabilité des caissières n'est pas engagée tant qu'elles ne seront pas équipées.

20) Délibération du CE sur pour l'achat de linéaires de location supplémentaires .de mobil homme.

Se sera pris sur le budget d'œuvres sociales. Prix du linéaire 5450 E .Deux seront achetés. 13 Avis favorable. Adopté.

21) Délibération du CE pour accorder une réduction de 50 % sur les linéaires concernant les 3 premières semaines d'avril car il n'y a aucune réservation a ce jour.

DU 12 au 19 avril, les linéaires seront à 50 % :13 avis favorable. Adopté.

22) Délibération du CE sur le principe de la mise en place de chèques vacances en remplacement des chèques multimédia.

13 voix favorable. Adopté

23) Points sur les visites magasins

Déclaration de la CFDT concernant les problèmes du magasin de Suresnes Ferry qui ont entraînés une grève .Mme Villeroy dit que le DR ira dans ce magasin la semaine prochaine pour trouver une solution rapide a ses problèmes.

Mme DACOSTA CFDT demande a MR DEBART ce qu'il en est pour les tenues de travail des personnes chargées de faire les implantations magasins. Il répond qu'une réponse doit être donnée sur le national.

MR BOUCHER CFDT évoque le cas de certains membres de l'encadrement dans certains qui ont des attitudes caporaliste envers les salariés et demande à MR DEBART de leur rappeler que leurs missions consistent surtout a manager et ils se doivent d'avoir une attitude exemplaire .Il a eu à dénoncer entre autre l'attitude de managers qui empêchaient les DP CFDT de certains magasins de prendre leurs heures de délégation

Mme DACOSTA évoque le cas des entretiens annuelles qui ne sont pas fait .

24)Info du trésorier

Présentation des comptes du CE par la trésorière.

25) Information du président

Mr DEBART demande a l'avenir pour les frais de route remboursés par la direction de tenir compte du circuit MAPPY et d'imprimer ce circuit et le joindre à la note de frais pour remboursement impérativement.

Fin de la réunion .

Vos délégués CFDT

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>



web